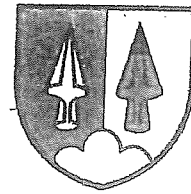


Conseil général
de Juriens



Conseil général
de La Praz



Conseil général
de Mont-la-Ville

Le 12 décembre 2017

CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Les bureaux des Conseils généraux des communes de Juriens, La Praz et Mont-la-Ville vous convient à une séance d'information le :

**jeudi 18 janvier 2018, à 20h00 précises,
à l'Eglise de Mont-La-Ville**

portant sur le sujet du Plan Partiel d'Affectation intercommunal (PPA) du Parc Eolien du Mollendruz sis sur les communes de Juriens, La Praz et Mont-la-Ville (décision finale).

Cette séance sera suivie, à 20h30, des assemblées du Conseil général de chaque commune, qui se tiendront simultanément dans 3 salles différentes à Mont-la-Ville, selon convocation en annexe.

Pour les personnes à mobilité réduite et pour l'organisation des transports des villages de Juriens et de La Praz, nous vous invitons à prendre contact avec les personnes suivantes :

- Mme A. Salzmann, Présidente du Conseil de la Praz, au 079 / 506.45.27
- Mme M. Charotton, Présidente du Conseil de Juriens au 079 / 311.66.13

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Conseil général
de Juriens

M. Charotton
Présidente

Conseil général
de La Praz

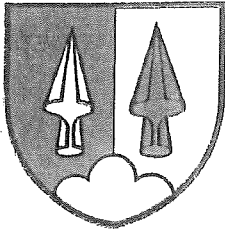
A. Salzmann
Présidente

Conseil général
de Mont-la-Ville

R. Perrin
Président

Annexe : ment.

Mont-la-Ville, le 12 décembre 2017



**Conseil Général
Mont-la-Ville**

**Aux membres du
Conseil Général
de et à
1148 Mont-la-Ville**

En vue de l'adoption du plan partiel d'Affectation intercommunal (PPA) du Parc Eolien du Mollendruz, sis sur les territoires des communes de Juriens, La Praz et Mont-la-Ville, vous êtes convoquées à une séance extraordinaire du Conseil Général le :

**Jeudi 18 janvier 2018
à 20h30 à l'Eglise de Mont-la-Ville**

Avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Assermentation
3. Plan partiel d'affectation intercommunal (PPA) du Parc Eolien du Mollendruz

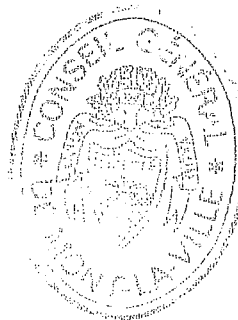
Nous vous rappelons qu'à 20h00, une séance d'information sur le sujet précédera cette séance extraordinaire du Conseil Général.

Avec nos salutations distinguées.

POUR LE BUREAU

Le président

Roger Perrin



La secrétaire

Véronique Moullet

Annexes : Projet de décision finale
Préavis municipal
Dossier comprenant les annexes *
Addenda

* Seulement pour les membres assermentés après le 17 novembre 2016.